

Préfecture - Direction du Cabinet et de la Sécurité
Service de la Communication Interministérielle
Tél : 02 97 54 87 23 – 06 03 70 60 57
Mèl : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Le 9 novembre 2017

Mairie d'Auray – Service communication
Tél : 02 97 24 14 74
Mèl : communication@ville-auray.fr

Lancement de l'appel à projets politique de la ville 2018 dans le cadre du contrat de ville **d'Auray**

clôture le 11 décembre 2017

Aujourd'hui, 9 novembre 2017 est lancé l'appel à projets de la politique de la ville 2018 pour Auray.

Le lundi 6 novembre 2017 ont été lancés les appels à projets de la politique de la ville 2018, pour Lorient Agglomération et pour Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

M. Dumoulin, maire d'Auray, Mme Le Bayon, adjointe au maire en charge de la santé, des affaires sociales, des solidarités et M. Claveuil, sous-préfet de Lorient présentent quant à eux, ce 9 novembre, le nouvel appel à projets pour Auray.

La politique de la ville, initiée il y a 40 ans demeure une vraie priorité de l'État qui a pour cible principale : **la réduction des inégalités vécues par les habitants des quartiers les plus pauvres de nos territoires.**

Au fil des années, elle a démontré son utilité et contribué notamment à modifier la vie des habitants des quartiers en soutenant l'innovation (accompagnement des habitants à la création d'entreprise, initiation au numérique, animations en pied d'immeuble ...), mais aussi en expérimentant des modalités d'échanges entre les habitants, à travers notamment des groupes de parole, les marches exploratoires des femmes.

Convaincus que le tissu associatif est essentiel à la vitalité des quartiers, à l'amélioration de la vie des habitants et à la réduction des inégalités entre les territoires, l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires des contrats de ville accompagnent le financement de projets locaux.

La signature en 2015 du nouveau contrat de ville d'Auray a conduit à réaffirmer et à renforcer cet engagement, aujourd'hui renouvelé.

-Retour sur l'appel à projets 2017

Lors de la campagne politique de la ville 2017, pour la ville d'Auray, 26 actions politique de la ville, dont 12 nouvelles, ont été soutenues par l'État.

Parmi ces actions, les « **Ateliers cuisine du Monde** » et le « **Festival des Galettes du Monde** » organisés par l'association **Babel Cook** a favorisé la création du lien social et intergénérationnel et valorisé les compétences, la richesse culturelle des habitants du quartier. Les ateliers d'une durée de 4 heures, animés par les participants à tour de rôle et soutenus par des animateurs bénévoles, ont lieu 1 fois par mois et accueillent en moyenne 13 personnes (hommes et femmes). L'action « Le Festival des Galettes » est venu compléter les ateliers cuisine en permettant aux participants de s'ouvrir sur un événement extérieur et d'appréhender les principes qui régissent l'organisation d'une manifestation. Cet événement a mobilisé 62 habitants du quartier.

Quant **aux marches exploratoires de femmes**, action portée par le CIDFF, elles ont permis à un petit groupe de femmes, à la suite d'observations et de l'analyse des atouts et des faiblesses de l'espace urbain, d'élaborer des plans d'actions et de les proposer à la mairie, à l'État ainsi qu'aux bailleurs sociaux. À l'issue de ces mobilisations des femmes du quartier, un projet de création d'espace mixte ouvert aux habitants du quartier est en cours d'élaboration.

Un stage de découverte du sauvetage sportif et secourisme organisé par Aloha Sauvetage et Secourisme a permis à 15 enfants de 8 à 12 ans (dont 9 issus du quartier) de participer à un séjour d'une semaine à Locmariaquer en avril 2017. Ce temps partagé a favorisé chez les enfants l'apprentissage de la vie en collectivité, le développement du sentiment de dépassement dans l'effort et dans l'entraide pour porter secours. Ils ont appris les techniques de sauvetage en mer, les techniques de secourisme (passage du PSC1) et ont pu découvrir le milieu océanique à travers différentes activités nautiques. 14 d'entre eux se sont mobilisés lors de la fête citoyenne du 15 octobre dernier pour initier le public aux gestes des premiers secours.

Le Cirque Métropole APDSAC a mis en oeuvre une action d'initiation aux arts du cirque ouverte aux enfants, jeunes, adultes et personnes en situation de handicap dans le quartier prioritaire valorisant le vivre ensemble sur le territoire. Ce temps fort du cirque dans le quartier a mobilisé 97 enfants/jeunes/jeunes adultes dont 54 enfants du quartier prioritaire et 14 personnes en situation de handicap. Un spectacle partagé stagiaires/artistes et ouvert à tous s'est tenu à l'issue du projet. Il a réuni 600 personnes au stade à l'Espace Bel Air.

La création d'un poste de médiatrice sociale. En 2017, l'État, la ville et le bailleur social BSH ont promu ensemble un poste de médiatrice du Point d'Information Médiation Multi-Services, embauchée en contrat adulte-relais dédié au quartier du Gumenen Goaner Parco-Pointer Bel Air. Elle accueille les habitants dans un local mis à disposition par le Ville d'Auray (service jeunesse) afin de les accompagner dans leurs démarches administratives. L'accueil est confidentiel, gratuit et sans rendez-vous. La médiatrice anime également les réunions du conseil citoyen et joue un rôle utile de diffusion d'informations auprès des habitants.

-Le nouvel appel à projets 2018

Les moyens mobilisés par l'État en 2018, malgré un contexte budgétaire contraint, seraient **identiques à ceux mobilisés pour 2017, soit 762 277 € pour le Morbihan**, signe du caractère prioritaire que revêt la politique de la ville pour l'État. Ces crédits spécifiques de l'État servent de levier à la mobilisation des crédits des collectivités territoriales et de l'ensemble des partenaires signataires des contrats de ville (bailleurs sociaux, CAF, Caisse des dépôts...)

Les acteurs associatifs et institutionnels sont donc invités à répondre à un nouvel appel à projets afin de bénéficier de financements en 2018 pour mettre en oeuvre des actions concrètes au bénéfice des habitants du quartier prioritaire à la condition que ces actions s'inscrivent dans les priorités définies (voir annexe).

Celui-ci, est issu d'un important travail partenarial et participatif (conseils citoyens, collectivités, État et l'ensemble des partenaires) qui vise à **consolider les projets structurants et à initier de nouveaux projets innovants** en faveur des 1 490 habitants du quartier prioritaire du Gumenen Goaner Parco-Pointer Bel Air.

La procédure publique d'appel à projets de la politique de la ville contribue chaque année à l'**émergence de nouveaux projets et de nouveaux porteurs.**

Les dossiers de demandes de subvention sont à transmettre **jusqu'au 11 décembre 2017** via le portail extranet <http://addel.cget.gouv.fr>

Contact pour les services de l'État - DDCS du Morbihan

Service Politique de la Ville - 32, Bd de la Résistance CS 62541 – 56019 VANNES Cedex
02 56 63 71 22
ddcs-polville@morbihan.gouv.fr

Contact pour la ville d'Auray

Direction Education Enfance et Jeunesse – 100 place de la république – BP 10610 – 56406 AURAY Cedex
02 97 24 36 76
fx.boussemart@ville-auray.fr

Les priorités 2018 de l'appel à projets d'AURAY

THÉMATIQUE COHÉSION SOCIALE

1. Éducation

- Mobiliser les dispositifs de la politique de la ville, en particulier les programmes de réussite éducative qui permettent un accompagnement renforcé des élèves les plus en difficultés et de leurs familles,
- Promouvoir la mise en parcours des plus jeunes enfants scolarisés dans le cadre des programmes de réussite éducative repérés dans le cadre du « Plan académique langage »,
- Encourager la socialisation précoce des enfants du quartier et la mise en œuvre de classes passerelles pour les enfants de moins de 3 ans,
- Proposer de l'aide aux devoirs et aux leçons dans le cadre du dispositif « devoirs faits » pour les collégiens et les écoliers du quartier de la politique de la ville,
- Renforcer la coopération entre les établissements scolaires et les familles par des espaces parents et des modalités d'échanges diversifiées : accueil individualisé des parents à l'entrée des établissements, valorisation et suivi des élèves, actions du type « Mallette Des Parents »,
- Soutenir l'offre de français langue étrangère et les opérations « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » sur le territoire prioritaire de la politique de la ville en complément du droit commun,
- Développer l'ouverture culturelle et sportive hors du temps scolaire des élèves en complément des actions conduites dans le cadre de l'école, dans le cadre du projet éducatif (lecture, sport, musique, pratiques culturelles diverses...),
- Créer une mini-entreprise ou une classe en entreprise, ou mener des actions dans le cadre du « Printemps de l'Entreprise » dans tous les établissements du second degré du quartier de la politique de la ville.

2. Santé

- Développer l'accès à la santé et aux soins à travers notamment la sensibilisation des acteurs de l'insertion à l'enjeu santé et à l'accès aux soins pour les populations,
- Promouvoir et accompagner les populations du quartier prioritaire dans le but d'orienter leurs modes de nutrition vers des pratiques plus saines,
- Renforcer la coordination, la communication et l'information autour des dispositifs existants et des actions menées,
- Favoriser l'accès à la couverture maladie universelle pour l'ensemble des personnes répondant aux critères (identification du public et accompagnement au montage des dossiers).

3. Jeunesse

- Soutenir l'engagement citoyen de la jeunesse à travers le soutien à des dynamiques innovantes favorisant l'expression et le débat chez les jeunes autour des enjeux de la République,
- Promouvoir la mobilité internationale et le service civique au bénéfice des jeunes des quartiers et le développement de missions dans les quartiers au bénéfice des habitants,
- Accompagner les jeunes des quartiers prioritaires dans leurs recherches de « jobs d'été » (prospection, mise en relation, mobilité, savoir-être...),
- Accompagner les jeunes dans l'acquisition d'une mobilité adaptée.

4. Culture et sport

- Accéder à la culture et au sport en améliorant l'accès des jeunes, des femmes, des personnes en situation de handicap aux pratiques physiques et sportives,
- Inscrire la pratique d'activités physiques et sportives dans les parcours d'insertion et d'intégration sociale,
- Développer l'accès aux lieux artistiques et culturels pour les publics dits éloignés,
- Faire connaître les tarifications adaptées des offres artistiques et sportives aux habitants du quartier,
- Promouvoir des projets artistiques et culturels impliquant la participation des habitants du quartier,
- Favoriser la pratique sportive et culturelle dans les espaces partagés.

5. Rendre effectif l'accès aux droits

- Renforcer le lien social républicain en donnant de la visibilité aux initiatives favorisant le rapprochement des services publics et de la population,
- Favoriser l'ensemble des projets visant à permettre aux habitants des quartiers de la politique de la ville de bénéficier du droit commun (santé, logement, emploi...),
- Aller vers les personnes isolées pour les accompagner vers des activités adaptées à leurs besoins,
- Faire connaître les ressources numériques accessibles du territoire et promouvoir l'accompagnement de proximité des personnes éloignées des usages numériques,
- Lutter contre les discriminations, faire connaître les ressources du territoire pour le respect des droits.

THÉMATIQUE CADRE DE VIE, RENOUVELLEMENT URBAIN ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Assurer la pérennité des investissements réalisés pour la rénovation urbaine par une mobilisation des acteurs des quartiers, en confortant la dynamique de changement, en développant l'implication des habitants et l'ensemble des acteurs,
- Développer le nombre d'adultes présents sur les quartiers notamment sur des périodes aujourd'hui creuses (le soir, le week-end, au mois d'août),
- Créer des espaces de rencontre, de dialogue entre les habitants du quartier afin d'améliorer la qualité du « Vivre ensemble »,
- Promouvoir une image positive du quartier auprès des habitants et à l'extérieur.

THÉMATIQUE EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. Soutenir l'accompagnement des demandeurs d'emploi,

- Mobiliser le service public de l'emploi en faveur des publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- Favoriser l'accès à l'emploi des personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville à travers le soutien aux professionnels de l'insertion dans leurs pratiques de relations avec le public distant par rapport aux institutions,
- Promouvoir la mise en réseau des acteurs de l'insertion,
- Développer des solutions de modes de gardes d'enfants adaptés aux besoins des parents en recherche d'emplois ou de formation (horaires atypiques...),
- Renforcer et ouvrir au public adulte, le dispositif du parrainage,
- Renforcer l'accompagnement des situations d'apprentissage ou de prise d'emploi avec entre autre, des mesures d'accompagnement personnalisé de la mobilité,
- Agir sur les qualifications et mettre en place des sas de préparation à l'entrée en formation et développer des parcours qualifiants ou certifiants pour les salariés, en développant le recours au conventionnement à temps plein, pour les parcours de formation éligibles,
- Favoriser l'insertion par l'accès à l'emploi saisonnier,
- Promouvoir la coopération et la solidarité entre les habitants du quartier afin de lever les freins à l'emploi (modes de gardes des enfants, co-voiturage...).

2. Insertion par l'activité économique

- Développer l'accès à l'insertion par l'activité économique (IAE) dans le but de fournir une réponse adaptée aux besoins des publics les plus éloignés du marché du travail, en particulier en promouvant les emplois aidés au bénéfice des habitants du quartier de la politique de la ville auprès des employeurs du secteur non-marchand.

3. Développement économique

- Favoriser et accompagner les créations d'entreprises et le développement d'activités économiques dans les quartiers prioritaires en promouvant la diffusion de ces modèles de vie active dans les quartiers,
- Proposer des outils spécifiques aux porteurs de projets des quartiers de la politique de la ville, en accompagnant les projets de manière adaptée et en veillant à faciliter l'accès aux moyens à mettre en œuvre.

Modalités pratiques et calendrier

Les documents relatifs à l'appel à projet sont consultables sur le site internet de la ville d'Auray www.auray.fr et sur celui des services de l'État en Morbihan www.morbihan.gouv.fr.

Les demandes de subvention dans le cadre de la programmation 2018 du contrat de ville doivent impérativement être saisies via le portail extranet : <http://addel.cget.gouv.fr>

La date limite de transmission des dossiers est fixée impérativement au **jeudi 11 décembre 2017**